

Paris, le 8 juillet 2003

Communiqué

La situation arrêtée le 4 juillet 2003 fait apparaître l'incidence de la réévaluation trimestrielle des réserves de change et des titres en euros effectuée le 30 juin 2003 sur la base des cours de change et des cotations de titres relevés sur les marchés le 30 juin 2003, conformément aux modalités retenues dans le cadre de l'Eurosystème et aux dispositions de la convention sur la gestion et la comptabilisation des Réserves de Change conclue entre l'État et la Banque de France, le 31 mars 1999 et de son avenant du 26 novembre 2002.

1) Réévaluation des réserves de change

Les avoirs en Or

Réévaluation de la position de change en Or.

Les avoirs en Or ont été réévalués au prix de 9 711,07 euros le kilogramme d'or fin contre 9 896 euros le 31 mars 2003. Il en résulte une diminution de la plus-value latente de 559 M d'euros, enregistrée au poste « avoirs en Or » en contrepartie du poste « comptes de réévaluation » Passif. La plus-value latente totale sur Or s'établit à 5 415 M d'euros.

> Les avoirs en devises

Réévaluation des titres en dollars.

Les titres libellés en devises, acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change, ont été réévalués sur la base de leur prix de marché au 30 juin 2003. Cette réévaluation s'est traduite par une diminution de 8 millions d'euros de la plus-value latente sur titres qui s'établit désormais à 77 millions d'euros et à une moins-value latente d'1 M d'euros qui ont été enregistrées dans les « avoirs en devises » en contrepartie respectivement des « comptes de réévaluation » Passif et Actif.

Réévaluation de la position de change en dollars.

La réévaluation des avoirs et des engagements en dollars a été effectuée au cours de 1,1427 USD pour un euro contre un cours de 1,0895 au 31 mars 2003. La poursuite de la dépréciation du dollar contre euro a annulé la plus-value latente de 962 millions d'euros et a conduit à l'apparition d'une moins-value latente de 30 M d'euros qui a été enregistrée dans les postes « avoirs en devises » et « engagement en devises » en contrepartie du poste « comptes de réévaluation » Actif.

Le résultat net de change

Les gains de change nets réalisés au cours du 2ème trimestre 2003 se sont élevés à 1 Millions d'euros.

Globalement la position en dollars valorisée en euros a diminué de 991 M d'euros, au titre des résultats latents de réévaluation et du résultat de change réalisé.

> Les avoirs en DTS

Réévaluation de la position de change en DTS.

La réévaluation des avoirs et engagements libellés en Droits de Tirages Spéciaux (DTS), effectuée au cours de 0,8145 DTS pour un euro, contre un cours de 0,7931 au 31 mars 2003, a accru la moins-value latente de 100 millions d'euros, qui est désormais de 227 M d'euros. Elle est retracée dans le poste « comptes de réévaluation » Actif en contrepartie des postes « relations avec le Fonds Monétaire International » et « contrepartie des allocations de DTS ».

Le résultat net de change.

Les cessions de DTS au cours du trimestre se sont traduites par une perte de change de 22 Millions d'euros.

Au total, la position de change en DTS valorisée en euros, a diminué de 123 millions d'euros.

2) Réévaluation des titres en euros

Vi

Les titres libellés en euros ont été réévalués sur la base de leur prix de marché au 30 juin 2003. Cette réévaluation s'est traduite par une augmentation de la plus-value latente de 2 M d'euros et de la moins-value latente de 1 Million d'euros comptabilisées respectivement au poste « compte de réévaluation Passif » et « compte de réévaluation Actif » en contrepartie du poste « titres ».

L'ensemble des mouvements précités a conduit à une diminution de 1 526 M d'euros du poste « comptes de réévaluation » Passif qui enregistre les plus-values latentes et à une augmentation de 131 Millions d'euros du poste « comptes de réévaluation » Actif, qui enregistre les moins-values latentes.

Les variations de certains postes de la situation, mentionnées ci-dessus, peuvent différer des chiffres indiqués dans le présent communiqué en raison de l'incidence des autres opérations de la semaine. En outre la mise en œuvre des règles d'arrondis peut faire apparaître un écart d'une unité entre une somme et le détail des éléments qui la constitue.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél.: 01 42 92 39 00 – Télécopie: 01 42 60 36 82 Internet: http://www.banque-france.fr